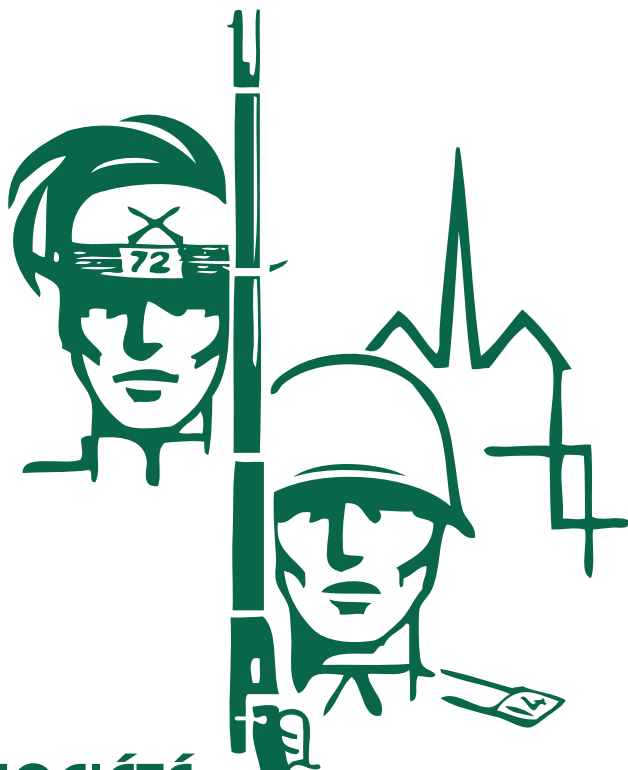


SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1824 PAR LE FUTUR GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



SOCIÉTÉ
MILITAIRE DES
CARABINIER GENEVOIS

LE CARABINIER GENEVOIS

85^e année – No 827
Août 2021

SMCG
www.carabinier-ge.ch

100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU MONUMENT DE MON-REPOS

CÉRÉMONIE

Dimanche 14 novembre 2021 à 11h

PARC MON-REPOS



De gauche à droite :
plt Guy Tornare (Restauration et 1^{er} Juin),
cap Guillaume Auer (Président de Mon-Repos),
sgtm car Etienne Stalder (Carabiniers Genevois)

CHOUPEPTE
Vêtements pour enfants de 0 à 12 ans
SOUDÉS jusqu'à -50%

Planète Charmille
Entrée avenue d'Alce
Offre carabinier
Sur présentation de cette photo -20%
supplémentaire sur l'article le moins cher
acheté
(offre valable une fois par client jusqu'au 31.10.2021)



Rédacteur en chef :
Maj Jean-Michel GIORIA

Rédacteur en second :
Cap Grégoire PFÄFFLI

Composition et prépresse :
Pixelization Sàrl, Sarina ADRIAANSEN
Site Internet : www.pixelization.ch
E-mail : info@pixelization.ch

Président de la Société :
Col EMG Pierre-Michel AUER
E-mail : pm.auer@carabinier-ge.ch

Président de la section de tir :
Maj Jean-Michel GIORIA
Tél. 079 772 93 75 - Fax 022 345 11 17
E-mail : jm.gioria@carabinier-ge.ch

Cp car 72 :
Commandant ai : cap car Jean-Michel GIORIA

Correspondance :
Société et section de tir
Case postale 312 - 1211 Genève 12
E-mail : info@carabinier-ge.ch

Compte de chèques postaux :
Société Militaire des Carabiniers Genevois :
12-2075-8
Section de Tir des Carabiniers Genevois :
12-8271-0

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIER GENEVOIS

fondée en 1824 par
le futur général
Guillaume-Henri DUFOUR

**85^E ANNÉE
No 827
AOÛT 2021**

CARLETTI
Entreprise du Bâtiment
Maçonnerie - Gypserie - Peinture
Lavage façades à la vapeur

Rue Eugène-Marziano 21
1227 Les Acacias
Tél. : 022 342 22 25
Fax : 022 301 17 17
entreprise.carletti@bluewin.ch

SOMMAIRE

2^{ème} de couverture	100 ^{ème} anniversaire du monument de Mon-Repos
1	Adresses de la SMCG
2	Sommaire
3	Programme et activités en août et septembre 2021 Nouvelles brèves de la SMCG
4	Séances de tir militaire en 2021
5	Information concernant l'Assemblée Générale de la SMCG
6	Correspondance : nouvelle adresse postale de la Société Militaire des Carabiniers Genevois et de la Section de Tir des Carabiniers Genevois
7-9	SIF 2021 – « Chronique d'un challenge annoncé » par l'of PIO du bat car 14 – of spéc - (cap) Catalina ROTH
10	Séances de tir militaire des 15 et 17 juillet 2021
11-15	« Être sapeur-pompier volontaire ». Interview du sgtm car de la Cp car 72 Étienne STALDER par le cap Grégoire PFAEFFLI
16	Finale du championnat genevois de groupes au pistolet à 50 mètres (12.07.2020)
17	Finale du championnat genevois de groupes au pistolet à 25 mètres (26.07.2020)
18	Finale du championnat genevois individuel au pistolet standard (27.09.2020)
19	Tir en campagne (25-29 mai 2021)
20	Annonce de PIXELIZATION
3^{ème} de couverture	Information à nos membres au sujet du repas annuel 2021 de la SMCG

DEPUIS 10 ANS LA RÉALISATION
DU BULLETIN « LE CARABINIER
GENEVOIS » EST EFFECTUÉE
PAR MME S. ADRIAANSEN
(PIXELIZATION).

NOUS LA REMERCIONS
VIVEMENT DE SA PRÉCIEUSE
COLLABORATION DURANT
TOUTES CES ANNÉES.

VOIR L'ANNONCE DE
PIXELIZATION À LA PAGE 20.

PROGRAMME ET ACTIVITÉS AOÛT ET SEPTEMBRE 2021

Samedi 28 août 2021

Séance de tir militaire organisée
par la Section de Tir des Carabiniers
Genevois, au stand cantonal de tir de
Bernex, de 8h à 12h. Voir page 4 du
bulletin.

.....
Assemblée générale de la Société
Militaire des Carabiniers Genevois. Voir
l'information à la page 5.



NOUVELLES BRÈVES

Jeudi 27 mai 2021

Le tir en campagne a eu lieu au stand
cantonal de tir de Bernex, de 16h à
19h30. Tir organisé par l'ARGT. Voir
page 19 du bulletin.

Samedi 29 mai 2021

Le tir en campagne a eu lieu au stand
cantonal de tir de Bernex, de 8h à 12h
et de 14h à 16h. Tir organisé par l'ARGT.
Voir page 19 du bulletin.

Jeudi 15 juillet 2021

La séance de tir militaire, organisée
par la Section de Tir des Carabiniers
Genevois, s'est déroulée au stand
cantonal de tir de Bernex, de 16h à
19h30. Voir page 10 du bulletin.

Samedi 17 juillet 2021

La séance de tir militaire, organisée
par la Section de Tir des Carabiniers
Genevois, s'est déroulée au stand
cantonal de tir de Bernex, de 8h à 12h.
Voir page 10 du bulletin.

STAND DE BERNEX

SÉANCES DE TIR MILITAIRE EN 2021

ORGANISÉES PAR LA SECTION DE
TIR DES CARABINIERS GENEVOIS

Jeudi 26 août 2021 de 16h à 19h30

Samedi 28 août 2021 de 8h à 12h

(Sous réserve de modifications dictées
par la commission cantonale de tir)

*Se munir de son arme personnelle, de
ses protège-ouïes, de ses livrets de
service et de tir/performances.*

*Pour les astreints : prendre la feuille/
invitation envoyée par PISA (Berne)*

Chemin du Stand 6, 1233 Bernex.
Parking sur place.

TPG :

- Bus 47, J, K, L, S, arrêt Vuillonex.
- Tram 14, arrêt P+R Bernex.

**ATTENTION : L'activité se déroulera
uniquement si la situation sanitaire
l'autorise.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

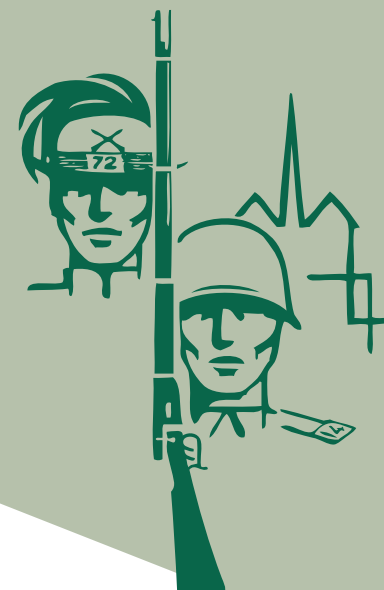
DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIERS GENEVOIS

La pandémie actuelle impose des règles sanitaires
qui ne nous permettent pas de nous rencontrer
dans des conditions acceptables pour le bon
déroulement de notre assemblée générale.

Au vu de cette situation, le comité a décidé que
l'assemblée se déroulera **par courrier** au mois
d'octobre 2021.

Merci de votre compréhension et de rester
prudent en respectant sans exception les règles
sanitaires élémentaires qui nous permettront de
revenir à une situation normale.

Le comité SMCG



V. GUIMET & FILS SA

FONDÉE EN 1873

ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE

Maçonnerie - Canalisations - Travaux publics



URGENCE 24 HEURES SUR 24

Rue des Buis 12
CH - 1202 Genève
www.guimet.ch

Tél. 022 906 05 60
Fax 022 906 05 66
info@guimet.ch



CORRESPONDANCE

NOUVELLE ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIERS GENEVOIS ET DE LA SECTION DE TIR DES CARABINIERS GENEVOIS

CASE POSTALE 312
1211 GENÈVE 12

E-mail : info@carabinier-ge.ch

SIF 2021 : CHRONIQUE D'UN CHALLENGE ANNONCÉ

OF PIO DU BAT CAR 14 - OF SPÉC (CAP)
CATALINA ROTH

Si l'état-major du 14 se doutait bien que le cours de répétition en 2021 serait d'une toute autre nature que les précédents, il n'imaginait pas à quel point. A vrai dire, certains se demandaient même s'il aurait bien lieu, compte tenu des restrictions imposées par le COVID.

Trois planifications prévisionnelles

Dans cette atmosphère d'incertitude, les travaux d'état-major ont vu l'élaboration non pas d'une, ni de deux planifications prévisionnelles, mais de trois. La première reposait sur le principe que l'appui OACM avait lieu, comme prévu, sans public, sur les secteurs de BERNE et VALAIS. Pour ce faire, l'articulation bataillonnaire était réorganisée en deux compagnies d'engagement : la cp eng BERNE et la cp eng VALAIS. La cp EM restant, elle, bien évidemment en mains de l'état-major du bataillon. Notons également que la compagnie d'engagement du commandement de la Patrouille des Glaciers a été subordonnée au bat car 14 et intégrée à la compagnie d'engagement VALAIS. Cette articulation sera conservée durant le cours.

En parallèle de cette variante de base,

une réflexion fut menée sur deux autres variantes, en cas d'annulation des courses, sur la réadaptation du programme en vue d'une instruction au combat. Sur ce principe d'instruction, les difficultés ont essentiellement été dues au caractère hypothétique de ces scénarios et à la réadaptation totale de la logistique en découlant. Il avait donc été convenu avec la Base Logistique de l'Armée d'une date butoir à mi-décembre pour faire valider la commande de matériel particulier : au-delà de ce délai, il aurait été impossible d'obtenir ce dernier et d'équiper le bataillon de manière OTF.

La bataille interminable contre le COVID

Arrive finalement le mois de janvier et le début du cours. Lors des deux mois précédents, les changements et adaptations nécessaires furent encore nombreux, dus aux différentes décisions politiques et militaires. Dans le respect des directives du commandement des opérations, les militaires engagés en Valais ainsi que l'état-major passèrent un test PCR au centre médical de SION dès le mardi du cours de cadres. La troupe engagée dans l'Oberland bernois avait quant à elle déjà été testée à THOUNE lors de

son entrée en service, décalée de deux jours par rapport au reste du bataillon.

La première semaine commença avec l'exercice d'état-major interne "MERCIER", organisé par le commandant du bataillon avec l'appui du col EMG Denis Mastrogioacomo, chef de l'état-major cantonal de liaison territorial de Genève et du col Philippe Fleury, chef du dispositif "AERO SUBITO". Les 38 heures (non-stop) qu'ont duré la planification d'un engagement "SUBVENIO" sur GENEVE, dans le cadre des dispositifs "AMBA-CENTRO" (garde d'ambassades) et "AERO SUBITO" (AIG), avec prise d'un nouveau PC en pleine nuit sous les bourrasques de vent hivernaux devaient être les deux jours les plus intenses du cours. La troupe étant engagée au profit des autorités civiles, le reste de la planification aurait dû être plus « paisible », mais la période de calme fut brève, les événements prenant rapidement une tout autre tournure, donnant le ton pour le reste du cours.

En effet, dès la fin de la semaine, le canton de BERNE s'est inquiété de la vitesse de propagation du virus, due à la mutation dite « anglaise » du virus. À tel point que le 10 janvier, la Direction de la santé et la Direction de l'économie décidèrent de retirer l'autorisation accordée aux épreuves du LAUBERHORN.

Dès lors, il fallut prendre la responsabilité d'arrêter l'engagement et de tester l'entière responsabilité de la troupe à WENGEN, ce qui amena à la mise en quarantaine de 100 soldats au-delà de leur période de service planifiée. Dans ce défi administratif et logistique, l'état-major de bataillon a pu compter sur l'appui solide de la division territoriale 1 dans la recherche de nouveaux cantonnements en surface ainsi que dans les tâches administratives. La compagnie d'engagement BERNE fut ensuite répartie entre deux emplacements de quarantaine : TSHORREN et SANKT-STEPHAN (BE). Sur la même lancée, des mesures ont été prises pour adoucir cet isolement autant que possible : mise à disposition de jeux de sociétés et

de jeux vidéo, de tables de ping-pong et de lignes Internet pour permettre aux militaires de travailler, possibilité pour les familles de venir apporter des objets de première nécessité, comme les ordinateurs portables, mise en place d'une FAQ pour centraliser les questions et donner des réponses au plus vite, et enfin, mise en œuvre d'un suivi personnalisé des militaires en situation particulière.

Dans l'optique d'éviter une telle situation dans la région valaisanne, la décision fut prise au sein de la compagnie d'engagement VALAIS de baisser l'engagement à Crans-Montana afin de tester son effectif. Après une vingtaine de cas positifs, il fallut attendre le séquençage pour savoir s'il s'agissait du variant anglais ou non. Fort heureusement, tel ne fut pas le cas. Une partie des militaires de cette compagnie a d'abord été mise en quarantaine à LA LÉCHERETTE, ainsi qu'au LAC NOIR, dans les infrastructures mises à disposition des écoles de recrues, sous la responsabilité du commandement des opérations. Non sans difficulté car les responsables d'établissements ayant la capacité d'accueillir des militaires en quarantaine ont, par crainte, bien souvent refusé de mettre leurs infrastructures à disposition.

Action... réaction ?

Naturellement, dans un tel contexte, chaque nouvel événement l'était autant pour l'état-major que pour leurs divers partenaires de travail, que ce soit dans la chaîne de commandement ou au niveau des interlocuteurs du domaine sanitaire. Ainsi, le processus de gestion de la crise était en constante écriture, avec une forte pression de temps : entre le moment où l'information partait du PC bat pour remonter vers les échelons supérieurs jusqu'au médecin chef de l'armée (lui-même découvrant le variant anglais) et l'arrivée des différentes décisions liées à la crise sanitaire, un laps de temps, souvent trop important s'écoulait, provoquant un facteur de tensions au sein de la troupe et des dés logistiques supplémentaires.

Puisque la métaphore s'y prête, l'on peut dire que l'état-major du 14 a fait office de brise-glace. Sachant qu'au pic de la crise, le bataillon comptait 344 soldats en quarantaine et 32 en isolement, la glace était de taille !

Un engagement finalement réussi

Au moment de tirer le bilan de ce cours de répétition, force est de constater qu'il ne peut être que positif. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire ainsi qu'à l'importance de la mission (notons ici que c'était la première fois qu'un seul bataillon venait en appui à trois comités de course en parallèle, sur deux cantons différents), des solutions solides ont toujours été trouvées à temps afin que l'engagement au profit des autorités civiles soit assuré en permanence.

Cet engagement OACM fut donc une réussite, avec la tenue des compétitions à ADELBODEN et CRANS-MONTANA, en

dépôt des intempéries, notamment sur le Mont Lachaux, où les fortes chutes de neige avaient compromis les courses jusqu'à la dernière minute.

Dans une interview publiée sur le site de la Coupe du monde de ski féminine, le brigadier et ancien commandant de la Patrouille des Glaciers, Marius Robyr a fait part de chaleureux remerciements : "Sans le grand engagement et le soutien de l'armée, il n'y aurait jamais eu une nouvelle ère de Coupe du monde ici à Crans-Montana. La coopération fonctionne très bien depuis des années. Nous apprécions énormément l'engagement de l'armée et la remercions grandement pour cela".

BOYMOND S.A.R.L. ÉLECTRICITÉ

- Courant fort
- Courant faible
- Téléphone, VOIP, Réseau
- Télévision, IPTV, Vidéo surveillance
- Service dépannage

Ch. des Epinglis 21 - 1257 Croix-de-Rozon
022.771.17.97

info@boymond.ch

www.boymond.ch

STAND DE BERNEX

SÉANCES DE
TIR MILITAIRE
EN 2021ORGANISÉES PAR LA
SECTION DE TIR DES
CARABINIERS GENEVOIS

Jeudi 15 juillet 2021

Samedi 17 juillet 2021

Nous remercions tous les moniteurs et commissaires qui ont œuvré durant ces deux séances au cours desquelles 62 tireurs ont effectué le PO :

Col EMG Pierre-Michel **AUER**,
Bernard **FEIGENWINTER**, Christian **RICHERT**,
Jean-François **BRUN**, Jean-François **PIUZ**,
Auguste **RITSCHARD**, sgt Valérie **PERISSIER**,
Jean-Pierre **NICOLLI**, Adrien **LEHMANN**,
Denis **KHATCHADOURIAN**,
Bruno **MASIELLO**.

DIRECTEURS DE TIR :

Jeudi 15 juillet 2021 : Jean-Michel **GIORIA**
Samedi 17 juillet 2021 : Jean-Michel **GIORIA**

Jean-Michel **GIORIA**
Président de la Section de Tir
des Carabiniers Genevois

Attention !

**Information importante pour les militaires désirant
conserver leur arme personnelle à la fin de leurs
obligations militaires**

L'Ordonnance concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM) révisée prévoit que le militaire qui veut recevoir son fusil d'assaut en propriété à la fin de ses obligations militaires doit avoir accompli, **dans les trois ans précédant la libération, quatre exercices fédéraux, dont deux tirs en campagne et deux exercices obligatoires !**

Cette nouvelle réglementation est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

ÊTRE
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIREINTERVIEW DU
SGTM CAR CP 72
ÉTIENNE STALDER

PAR LE CAP GRÉGOIRE PFAEFFLI

Grégoire Pfaeffli :

Bonjour Étienne. Parmi tes nombreuses activités extra-professionnelles, il y a notamment la SMCG et la cp car 72, mais également la compagnie de sapeurs-pompiers volontaires 12 d'Avully. Tu en es membre depuis le 1^{er} juillet 2002, et depuis le 1^{er} janvier 2021, tu y es lieutenant.

Que peux-tu nous dire de l'organisation de la douze d'Avully, « celle qu'on envie, celle qu'on jalouse » ?

Quel est le quotidien d'un sapeur-pompier volontaire ?

Étienne Stalder :

L'OCPPAM (office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires) définit l'effectif voulu de chaque compagnie de volontaires sur la base de la population, de la surface et des éventuels dangers particuliers de la commune.

Pour Avully, il faudrait 26 membres. Actuellement, la compagnie est composée de 21 membres, dont 3 aspirants, 10 sapeurs, 3 sous-officiers, 2 sous-officiers supérieurs (Sgtm et Four), 2 lieutenants, ainsi que le commandant.

Plusieurs activités ont lieu régulièrement : la garde de salle, les exercices, et l'intervention.

La garde de salle – moins d'actualité avec le coronavirus – consiste en plusieurs sapeurs qui, pour certains événements selon les directives de la commune, sont sur place pour alarmer ou prendre les mesures immédiates.

Chaque année, au moins quatre exercices doivent être organisés, dont un sous alarme – c'est-à-dire que seul le directeur d'exercice est au courant qu'un exercice aura lieu à ce moment-là. Les exercices diffèrent en fonction des besoins d'instruction de la compagnie. Ils peuvent consister en une place de travail de compagnie

(PTC), avec différents postes d'instruction théorique et pratique, à un exercice d'engagement, ou à un mélange des deux. En plus de cela, les porteurs d'appareils respiratoires (PR) doivent également effectuer 12h d'exercices avec l'appareil ainsi qu'un test d'effort chaque année. Les exercices de compagnie ou pour les PR ont lieu les soirs de semaine ou le samedi, et leur durée varie de 2 à 4 heures.

Finalement, la compagnie doit assurer toutes les nuits, week-ends et fériés qu'au moins un chef d'intervention et quatre sapeurs puissent être engagés sur appel. En moyenne, il y a entre 10 et 15 interventions par année, que ce soit nid de guêpe, arbre en travers de la route, inondation, ou heureusement très rarement un incendie.

Principalement, les gens qui deviennent sapeurs-pompiers volontaires sont ceux qui choisissent de donner de leur temps pour rendre service à leur commune et sa population. Ils aiment faire partie d'un corps soudé, plein de camaraderie et organisé militairement, mais avec plus de souplesse dans son fonctionnement de tous les jours. Dans un petit village comme Avully, 90% des interventions se font chez des connaissances, et la proximité avec la population est aussi un élément important. Il est également nécessaire d'être constant : une carrière « réglementaire » de sapeur-pompier volontaire est de 25 ans. Il me semble que la moyenne suisse de durée d'un volontaire au sein de sa compagnie est de 7 ans.

GP : *Toi-même ayant récemment terminé tes formations d'officier, que peux-tu nous dire de la formation de sapeur-pompier volontaire ?*

ES : Au départ, les intéressés sont des aspirants. Ils doivent effectuer une visite médicale d'entrée puis réussir le test d'entrée (force, courage, claustrophobie) organisé par la compagnie. Si ce test est réussi, le commandant envoie l'aspirant au cours de base organisé par le canton. Celui-ci dure une trentaine d'heure. Une fois cette formation réussie,

les aspirants deviennent sapeurs. Ils peuvent ensuite se spécialiser dans divers domaines : appareil respiratoire, tronçonneuse, feux bleus (pour conduire un véhicule d'urgence d'une catégorie déjà possédée), ou encore mécanicien d'appareil respiratoire.

Les candidats sous-officiers sont sélectionnés sur la base de leur capacité à conduire et à instruire, les deux volets qui seront leur principale activité par la suite. S'ils désirent devenir sous-officiers, les candidats participent à une école de sous-officier d'environ 40 heures axée sur l'instruction (plan de leçon, moyens didactiques, organisation de l'instruction, etc.) ainsi que sur la conduite du groupe (prendre la mission auprès du chef d'intervention, reconnaissance, préparation des hommes et du matériel, conduite de l'engagement, rétablissement et annonces). À l'issue de cette formation, le candidat devient caporal.

Après cinq ans et sur proposition, un caporal peut être promu sergent.

Pour devenir officier, il est ensuite nécessaire de participer à deux modules : celui de chef d'intervention ainsi que le module technique.

Le module de chef d'intervention dure une trentaine d'heures et se concentre sur la reconnaissance, l'engagement des moyens, ainsi que la donnée d'ordre en cinq points. Ce module est régulièrement proposé à des sous-officiers, afin de multiplier le nombre de possibles chefs d'intervention.

Le module technique dure également trente heures et – sans grande surprise – est axé sur les différents domaines techniques d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires. La répartition de ces domaines techniques diffère selon l'organisation de chaque compagnie. À Avully, les fonctions suivantes existent pour les différents officiers :

- Remplaçant du commandant, qu'il supplée quand nécessaire ;

- Officier instruction, qui prépare les exercices et les PTC ;
- Officier radio, en contact avec la CETA (Centrale d'Engagement et de Traitement des Alarmes), et qui contrôle les moyens de communication, notamment les paggers ;
- Officier logistique, responsable de l'entretien du matériel et des véhicules ;
- Officier PR, responsable de tout ce qui touche au porteurs d'appareils respiratoires : préparation des exercices ; contrôle de l'instruction ; tests d'efforts et visites médicales faites, etc.

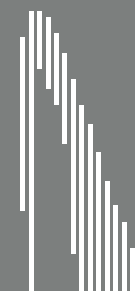
Dans certaines grandes communes, l'organisation est faite autour de plusieurs sections au sein de la compagnie, ce

qui permet une meilleure rotation des permanences d'alarme et des exercices. Le prérequis pour une telle organisation est évidemment une taille importante.

Après avoir réussi ces deux modules, il faut encore présenter un certificat de bonne vie et mœurs ainsi qu'un casier judiciaire vierge. La nomination en tant que lieutenant est ensuite officialisée par le conseil municipal.

GP : *Mon cher Étienne, merci pour cette présentation des sapeurs-pompiers volontaires et de la douze d'Avully !*

Pour ceux qui désirent en voir plus, l'émission "Passe-moi les jumelles" du 17 avril 2020 comprend 25 minutes sur les pompiers d'Avully – filmé avant la pandémie.



BULA assurances s.a.

Route du Pont-Butin 70, 1213 Petit-Lancy
www.bula-assurances.ch
 022 310 74 44

Courtage en assurances toutes branches - Conseils en financement immobilier
 Recherche de partenaires financiers - Conseil en prévoyance LPP, vie, épargne, décès, etc.
 Gestion de portefeuilles d'assurances - Analyse de risques - Règlement de sinistres

Monsieur Raphaël BULA - info@bula-assurances.ch

Intervention pour un arbre tombé sur la route en octobre 2020



Incendie d'un hangar à fourrage - Juillet 2020



La cp 12 à la passation du commandement, le 15 juin 2019.
Au 2^{ème} rang, 3^{ème} depuis la droite, le Lt Étienne STALDER, nommé le 1^{er} janvier 2021.



Exercice d'alarme - 16 juin 2021

CHAMPIONNAT GENEVOIS DE GROUPES AU PISTOLET À 50 MÈTRES - 12 JUILLET 2020

FINALE

1 Arquebuse Genève 1				375
DEMIERRE Steve	96	KARACA Selda	93	
BERTON Karine	95	SYDLER Eric	91	
2 Servir-Police Genève 1				363
CHRISTE Yves	88	BUCHS Frédéric	94	
KOCH Eric	92	NEUHAUSLER Stéphane	89	
3 Carabiniers Genevois 1				362
AVENEL Stéphane	90	FEIGENWINTER Bernard	89	
SOMERS Christian	93	NUSSBAUMER Peter	90	
4 Société de tir Versoix 1				356
MEYLAN Philippe	91	SAVIOLI Lorenzo	83	
MONNET Daniel	89	TAUREG Albert	93	

CHAMPIONNAT GENEVOIS DE GROUPES AU PISTOLET À 25 MÈTRES - 26 JUILLET 2020

FINALE

Rang	Groupe	Précision					Vitesse					Total
		1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total	
1	Arquebuse 1	SD 145	AB 136	FD 139	JH 143	563	SD 141	AB 142	FD 142	JH 143	568	1131
2	Carabiniers GE	SA 139	PhA 130	BF 142	CS 138	549	SA 144	PhA 138	BF 136	CS 132	550	1099
3	Arquebuse 2	LG 134	DDS 141	AT 136	CR 140	551	LG 137	DDS 136	AT 135	CR 130	538	1089
4	Arquebuse 3	ES 134	LS 142	CC 140	JCL 111	527	ES 140	LS 135	CC 136	JCL 138	549	1076
5	Arquebuse 6PO	MC 146	DL 132	JLG 127	JPV 126	531	MC 132	DL 114	LLG 133	JPV 136	515	1046
6	STV	LIK 136	PM 132	LS 118	AT 141	527	MK 139	PM 106	LS 128	AT 136	509	1036

manUplast

MOULES · INJECTION

SWISS  MADE

manUplast Sa

Ch. du Champ aux Roses 5
CH - 1338 Ballaigues (VD)
Tél. : +41 21 843 33 17
d.nussbaumer@manuplast.ch



www.manuplast.ch

Le groupe **CARABINIERS GENEVOIS** vice-champion genevois, médaille d'argent.
En haut, à gauche, Stéphane AVENEL. En bas, à gauche : Christian SOMERS, Philippe AESCHLIMANN, Bernard FEIGENWINTER.



CHAMPIONNAT GENEVOIS STANDARD INDIVIDUEL AU PISTOLET À 25 MÈTRES - 27 SEPTEMBRE 2020

FINALE

Rang	Tireur	150"		20"		10"		Total	
1	Rosset Sylvain	91	94	92	88	87	88	540 (46)	Champion genevois
2	Deresse Françoise	92	94	87	92	86	89	540 (42)	Médaillé d'argent
3	Avenel Stéphane	93	93	88	86	83	87	530	Médaillé de bronze
4	Chabert Christophe	92	86	87	94	87	81	527	
5	Serra-Tosio Corine	93	92	86	85	88	81	525	Vice-champion genevois
6	Dos Santos David	90	89	92	88	82	81	522	Médaillé de bronze
7	Habib Ramona	88	90	83	91	79	86	517	
8	Seiler Michael	82	88	92	81	82	88	513	
9	Zollet Gérard	87	91	85	86	78	80	507	
10	Feigenwinter Bernard	91	89	86	83	78	80	507	
11	Tschui Alex	91	90	86	80	83	77	507	
12	Lucini Jean-Claude	80	87	63	69	65	62	426	
13	Mingolla Fausto	77	76	72	67	32	73	397	

Stéphane AVENEL (Carabinier genevois) 2^{ème} depuis la droite.



STAND DE BERNEX

TIR EN CAMPAGNE

Ces tirs ont eu lieu le jeudi 27 mai 2021
et le samedi 29 mai 2021

28 tireurs au fusil à 300m ont effectué
le tir

27 tireurs au pistolet à 25m ont
effectué le tir

TOTAL

55 tireurs ont effectué le TIR EN
CAMPAGNE inscrits sous la Section
de Tir des Carabiniers Genevois. Le tir
est organisé par l'Association Sportive
Genevoise de Tir (ASGT).

KRISS VECTOR GEN II CRB
DISPONIBLE EN 9X19MM, 45ACP, 40 S&W ET 10MM

DISTRIBUTEUR POUR LA SUISSE:
HELVETIA DEFENSE
Route de Compois 6, 1222 Vésenaz
heldef.ch | Tél. : + 41 22 59 300 59

KRISS-USA.COM

10 ANS



Pixelization remercie chaleureusement la Société Militaire des Carabiniers Genevois qui lui confie depuis 10 ans la réalisation du bulletin Le Carabinier Genevois.

INFO

REPAS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DES CARABINIERS GENEVOIS

INFORMATION À NOS MEMBRES

Le comité de la Société Militaire des Carabiniers Genevois avait l'intention de l'organiser au mois de novembre 2021.

Tenant compte des décisions prises par le Conseil fédéral le 8 septembre 2021 pour lutter contre le COVID, le comité de la SMCG a décidé d'annuler le repas annuel 2021.



FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

NOUVEAU MAGASIN

Rue de Genève 97 - 1226 THÔNEX

Profitez de nos conseils professionnels

et nos prix attractifs



nolte[®]
KÜCHEN

DÉPANNAGES ET
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
022 786 04 05

SIEMENS



LIEBHERR

GAGGENAU



BOSCH

Miele

Bauknecht



Electrolux

PARTENAIRE ENGAGÉ 2018



Magasin :

Rue de Genève 97 - 1226 THÔNEX - 022 349 12 12

Administration :

Chemin des Deux-Communes 8 - 1226 THÔNEX - 022 786 04 05

www.famcuisines.ch - info@famcuisines.ch